

<http://www.lairetiq.fr/Le-metier-du-psychologue-en-France-en-2016>



# Le métier du psychologue en France, en 2016

- Actualités -

Publication date: jeudi 31 mars 2016

---

Copyright © L'Airétiq - Tous droits réservés

---

Aujourd'hui les « psys » sont un peu partout : à la radio, à la télévision, dans les familles, les écoles... mais également dans nos têtes. En effet, nous pouvons parfois avoir l'impression que les conseils « psychologiques » des uns et des autres forment désormais une morale déguisée (« Il lui manque du tiers, du père à cet enfant ! », « C'est un pervers narcissique »), mais aussi un jargon quotidien qui emporte facilement l'adhésion de tout un chacun (« il a été traumatisé par son environnement familial », « Je manque de confiance en moi »).

De cette manière, la psychologie dicte ce qui est à faire avec les autres et avec soi-même. Un peu comme les religions nous pourrions dire ! Sauf qu'avec eux nous n'obtenons notre dû qu'après la mort, tandis qu'en « travaillant sur soi », nous pouvons prétendre à un bien-être sur terre. Autrement dit, là où il y a du manque, du « pas assez » donc, un défaut, nous pouvons avec la psychologie l'expliquer et le boucher.

Alors ça motive ! Aller chez le psy se démocratise et nous apprenons à « gérer » nos vies. Gérer ? Oui, comme une entreprise, nous évaluons nos potentiels, nos capacités et nous nous formons pour être plus créatifs et dépasser tous les conflits. Entre collègues ? Pas seulement, avec la famille et les amis aussi, tout rapport humain est désormais professionnalisable. D'ailleurs, une des phrases paradigmatiques de notre société est peut-être « j'ai fait ma psy hier avec une copine qui n'allait pas bien du tout ». Faire sa psy, aujourd'hui, ça veut donc dire « écouter quelqu'un en souffrance ». L'amie devient une professionnelle de l'écoute.

Alors, la loi El Khomri qui souhaite changer les fondamentaux du Code du travail n'est peut-être qu'une manière d'officialiser ce style de vie. Autrement dit, en réalité, nous travaillons déjà sans cesse : soit pour soi, soit pour un patron, soit sur soi. Sans parler du travail du consommateur, concept déployé dans un livre remarquable de Marie-Anne Dujarier.

Par conséquent, si la psychologie est devenue le maître-mot, nous pourrions croire que les psychologues ont bonnes figures, qu'ils sont estimés et valorisés dans notre société française. Ce n'est pas si simple. Les psychologues font partie d'une histoire qui débuta en France à la fin du 19e siècle, lorsque la psychologie commença à devenir une discipline à part entière et qu'elle tenta de se faire une place entre la psychiatrie, la philosophie et la psychanalyse.

Ni l'une, ni l'autre, les psychologues en France ne font pas partie d'un ordre, comme l'ordre des médecins, mais ne font pas non plus toujours partie d'une école ou d'une association psychanalytique par exemple, ni forcément d'un courant de pensée d'ailleurs. Ils ont par contre validé un master 2 à l'université. Ils sont donc reconnus par l'État mais pas forcément par leurs pairs et rien n'organise uniformément ce corps de métier. Du coup, ils n'ont pas de code de déontologie qui ait valeur de Loi et ne sont que très peu à être syndiqués. Voilà pour l'appartenance et la formation.

Ensuite, côté pratique, car même si tout le monde pense avoir besoin de « se vider » auprès d'un psychologue, qui le paye ?

Les psychologues qui travaillent en institution, c'est-à-dire, dans des associations ou des hôpitaux sont payés grâce aux subventions, ou aux appels d'offre que remportent les associations, ou par la fonction publique. Dans ces cas, ils perçoivent un salaire par leurs employeurs. Et aujourd'hui, un psychologue à temps plein sur un même lieu de travail, cela n'existe quasiment plus. Les postes sont majoritairement des temps partiels, des 50 / 40 / 20%, souvent en CDD renouvelables. D'ailleurs, la plupart du temps, quand le lieu de travail ferme, l'été par exemple, le contrat s'arrête et reprend à la rentrée obligeant les psychologues à trouver un autre travail saisonnier durant les périodes estivales. *Exit* donc le temps FIR, ce temps de « formation information et recherche » que les psychologues avaient pour garder un esprit critique et ainsi empêcher l'institution et la pratique de tourner en rond. Actuellement, les psychologues courent toute la semaine pour passer d'un travail à un autre et ainsi réussir à boucler leurs fins de mois.

Mais malgré ce temps limité de présence dans un lieu, le travail du psychologue reste nécessaire pour éponger la plainte et la souffrance des usagers dans les associations, ou des patients dans les hôpitaux. C'est alors que la notion du « psy gratuit » a grandi dans la tête de beaucoup de personnes puisqu'ils sont là, et que c'est l'État qui paye. De plus, écoutées nulle part ailleurs à cause d'un devoir de rendement et d'une non-valorisation des sourires, nombreuses sont les personnes qui ne comprennent pas pourquoi ils devraient payer ce soin alors que c'est la

société qui les rend malades !

Pour autant, les psychologues ne sont pas remboursés par la sécurité sociale, car le serpent ne se mord pas la queue à ce point, et nous considérons que la souffrance psychique est du côté de la responsabilité des patients. Autrement dit, qu'il s'agit avant tout d'une fragilité personnelle. Le psychologue se situe dès lors entre deux bords. Entre le collectif et l'individuel. Par exemple, lors d'un licenciement ou après un attentat, une cellule psychologique d'urgence peut intervenir déployant une équipe de psychologues durant un ou deux jours. Les diagnostics sont posés, les réorientations vers des structures adaptées également. Tout le monde a ainsi l'impression d'avoir fait de son mieux pour éviter d'éventuels débordements. Sauf que la plupart du temps personne ne comprend vraiment pourquoi des psychologues interviennent. En effet, lorsqu'un licenciement collectif a lieu, que les personnes perdent leur boulot et qu'on leur demande de se rendre chez le psy pour moins souffrir, alors, elles ont l'impression que les psychologues ne sont que les chiens de garde des dominants et elles n'ont pas tort.

Aussi, les psychologues sont dans ces cas souvent payés à la journée, grâce à leur statut d'autoentrepreneur.

Car, si nous considérons que le psychologue ne propose pas un acte de soin puisqu'il ne répare pas totalement, à la différence du médecin, est-ce que son travail est un service ? Si oui, nous pouvons aisément comprendre que le travail du psychologue « s'uberise », qu'il soit rémunéré à l'acte, ponctuellement, ou parfois à la minute. Le psychologue propose alors des formations, des interventions en urgence, ou des supervisions.

Enfin, les psychologues proposent aussi des psychothérapies au sein d'une institution, ou dans le privé. Dans ce dernier cas de figure, c'est le patient lui-même qui rémunère le psychologue. Même si certaines mutuelles depuis peu remboursent quelques séances par an, le reste se joue donc entre le psychothérapeute et le patient qui prend à sa charge ce qui cloche pour lui dans sa vie. Ici, le débat portera ensuite sur ce que le psychologue peut faire de cette demande. Question que nous pourrions aborder dans un autre temps, mais pour finir sur la question du paiement du psychologue, essayons tout d'abord de réfléchir à d'autres moyens de financement.

Par exemple, est-ce que le psychologue pourrait rejoindre un système d'économie collaborative et y offrir sa force de travail ? Une consultation en échange de travaux à la maison par exemple ?

Ou est-ce que s'adresser à un psychologue devrait être non payant, totalement, à savoir un travail bénévole non assujéti au statut de salarié, ni d'entreprise/entrepreneur ? Autrement dit, une pratique non capitalisable et sans valeur économique ? Mais de quoi dans ce cas vivrait le psychologue ? Du RSA ? D'un autre travail ?

Alors que des milliers de français battent en ce moment le pavé pour exprimer leur ras-le-bol quant à une vie précarisée, la question du travail du psychologue mérite peut-être d'être posée.

*Sophie Lac*